



OUTIL EAUX

OUTIL EAUX :

- Fiche technique 1 : Liste de contrôle méthodologique pour le traitement des eaux de chantier
- Fiche technique 2 : Bases pour les contrats d'entreprises selon SIA 118 et SIA 431
- **Fiche technique 3 : Construction d'installations d'évacuation et de traitement des eaux de chantier**

Construction d'installations d'évacuation et de traitement des eaux de chantiers

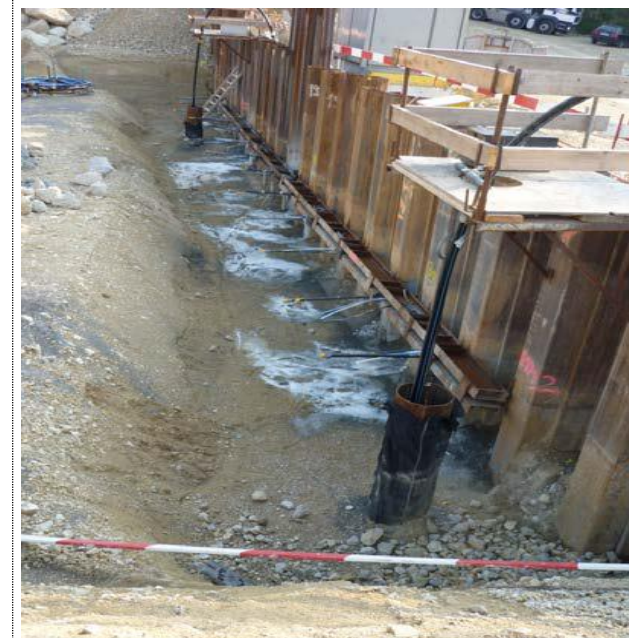
Les fiches techniques aident à la concrétisation de la liste de contrôle Eaux, en offrant 3 outils distincts. Ce document est un aide et un argumentaire pour une négociation contractuelle et une gestion des avenants contractuels face au MO et à la DT. Chaque entreprise choisira les éléments utiles pour son marché.

Epuisement des eaux

1. **Eaux souterraines dans la fouille**
Elles doivent être pompées et acheminées vers un système de décantage (puit filtrant, wellpoint)
2. **Eaux de ruissellement et eaux de pluie**
Elles doivent être pompées et acheminées vers un système de décantage (puisard d'aspiration)



Exécution sur le chantier



Remarques

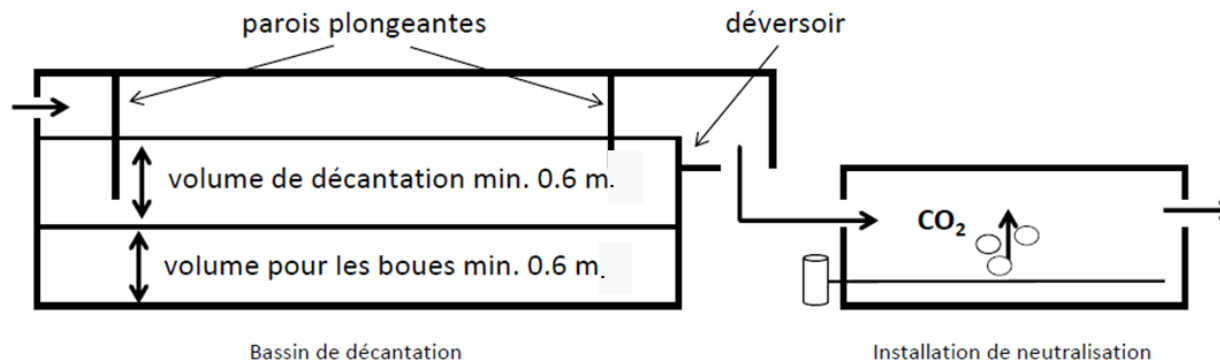
Dans tous les cas, avant la réalisation d'une installation d'infiltration, il faut vérifier si l'on peut infiltrer dans une zone boisée ou sur une zone avec une couche de terre absorbante compatible avec une infiltration. **La construction d'une installation d'infiltration est soumise à autorisation.** La conception d'une telle installation doit être réalisée selon les instructions des autorités.



Bassin de décantation

Application

Les bassins de décantation doivent être conçus de manière à séparer des matières solides telles que les particules de ciments, sable, sable fin et particules de boues, qui se déposent sur le fond (voir dessin). Une eau traitée de cette façon doit ensuite généralement encore être neutralisée, à moins qu'elle ne soit déversée dans une conduite d'eaux usées (autorisation). Les boues de décantation alcalines doivent être éliminées comme déchets spéciaux selon les directives de l'OMoD.



Les points suivants doivent être particulièrement respectés:

- L'alimentation, l'évacuation, la paroi plongeante et la paroi déversante doivent être adéquates
- Positionnement de l'installation facilitant le nettoyage et l'évacuation des boues
- Volume suffisant (temps de séjour assez long), au besoin prévoir plusieurs bassins de décantation
- Si possible, réutiliser l'eau pour du nettoyage
- Installation d'un compteur sur les conduits d'évacuation selon demande des communes (STEP)
- **Il faut aussi toujours prévoir les mesures de sécurité du personnel (chute, stabilité du support)**

Exécution sur le chantier

DOCUMENT DE SUIVI POUR LES MOUVEMENTS DE DÉCHETS SPÉCIAUX EN SUISSE N°: BB1333444

1 ENTREPRISE REMETTANTE Nom: <i>Sampla SA</i> Adresse: <i>Av. du cirque 3 1111 Lausanne</i>		N° d'identification OMOd: <i>399991112345</i> Personne de contact: <i>M. Blanc</i> N° tel.: <i>021 6437216</i>	
2 DESCRIPTION DES DÉCHETS Description selon le lien des déchets, et préciser si elles sont nocives pour l'environnement ou susceptibles de dégrader ou de polluer l'environnement: <i>Autres fluorures de CFC, hydrochlorure de fluorure (HCF) hydrofluorure (HFC)</i>		Code des déchets: <i>14.06.01</i> Poids: <i>125</i> kg Quantité: <i>—</i> litres Transport de grandes quantités: <input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> Type d'emballage: <i>Conteneur GI P.</i>	
Marchandises dangereuses selon ADR/SOR ou RID/SR: <input type="checkbox"/> ou <input checked="" type="checkbox"/> non Remarques (à ex. précisions relatives à l'ADR/SOR):		Nombre d'emballages (code): <i>4</i> Date d'expédition: <i>31.10.2012</i> Signature de l'entreprise remettante: <i>[Signature]</i>	
3 ENTREPRISE D'ÉLIMINATION Nom: <i>Fangas AG</i> Adresse: <i>Industrie Park 10 8252 Dornach</i>		N° d'identification OMOd: <i>110251009411</i> Personne de contact: N° tel.: Poids: kg Quantité: litres Praticité d'élimination (voir au verso): Date de livraison des déchets:	
Signature de l'entreprise d'élimination (après contrôle et réception des déchets): Date de réception des déchets: <i>01.11.2012</i>		Signature de l'entreprise remettante: <i>[Signature]</i>	
4 TRANSPORTEUR (nom, adresse) Nom: <i>Lausanne SA</i> Adresse: <i>1163 Mex</i>		Type de transport: <i>route</i> Date de livraison: Numéro d'identification du véhicule routier: Signature du transporteur:	
5 TRANSBORDÈREMENT ET TRANSPORT PAR UN CENTRE LOGISTIQUE (voir art. 1.2.10 de l'OMoD) 2. Transporteur (nom, adresse): 3. Transporteur (nom, adresse): Centre logistique (nom, adresse):		Type de transport: <input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> Date de livraison: Immatriculation du véhicule: Signature:	

Autres transporteurs ou autres centres logistiques? (joindre une liste complétant les indications les concernant, ainsi que leur signature)

1) À la remise de ce document au destinataire, le document de suivi prouve les prescriptions sur les marchandises dangereuses.
2) Indication supplémentaire en Italie, si les prescriptions sur les marchandises dangereuses s'appliquent.
3) Désignation des colis selon les prescriptions sur les marchandises dangereuses.
4) Désignation des colis selon les prescriptions sur les marchandises dangereuses.
5) 1. Envoi - 2. Période - 3. Non respecté - 4. Transport combiné.

À conserver par l'entreprise d'élimination.



Neutralisation

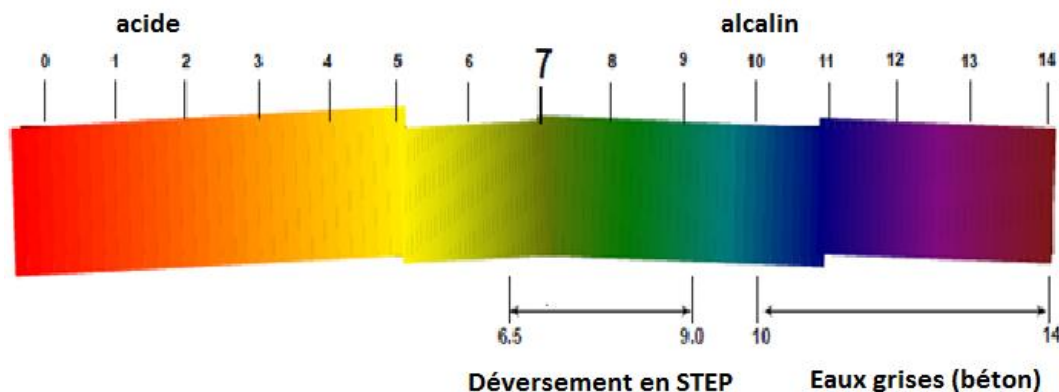
Application

Les installations de neutralisation servent à neutraliser les eaux acides et alcalines, de façon à maintenir leur pH entre certaines limites.

- pH entre 6.5 et 9.0 pour l'évacuation vers une station d'épuration; pour autant que les conditions le permettent, pH entre 6.0 et 9.0
- pH entre 6.5 et 8.5 pour le déversement dans un cours d'eau ou pour l'infiltration.

Si l'eau de fouille dépasse un pH de 9, il faut utiliser une installation de neutralisation, les eaux doivent sortir avec un pH de 6.5 à 9.

L'infiltration et le déversement dans les canalisations sont soumis à autorisation.



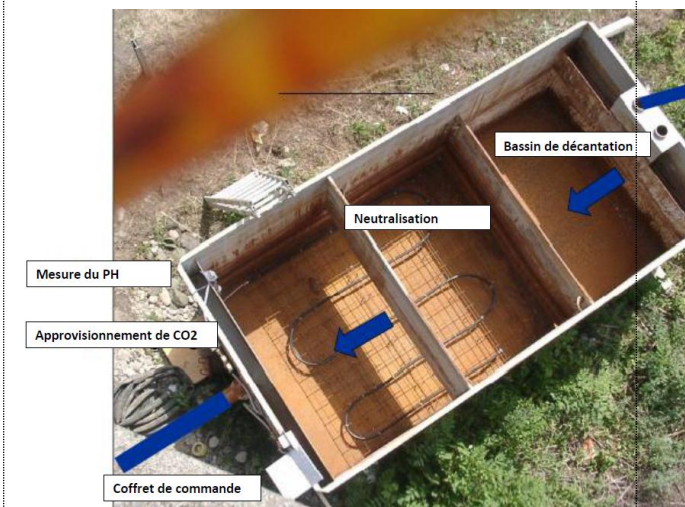
Lors de la réalisation d'une installation de neutralisation, il faut prendre garde aux points suivants:

- Positionnement des zones de décantation et de neutralisation en fonction du changement des bonbonnes de CO₂
- Prévoir le changement des bonbonnes de CO₂
- Dimensionnement: Prévoir les réserves de CO₂ (week-end, jours fériés) ; prévoir un volume suffisant (temps de séjour assez long), au besoin prévoir plusieurs installations ; comparer les avantages des installations manuelles et automatiques (charge ou flux continu) ; suivre strictement les instructions du fabricant
- Prévoir de documenter les contrôles dans un journal
- **Il faut aussi toujours prévoir les mesures de sécurité (stockage du CO₂)**

Transport des déchets spéciaux et élimination :

Les boues de décantation alcalines doivent être éliminées comme déchets spéciaux selon les directives de l'OMoD (SIA 431 A2 53). N° Déchet spécial 170505 à mettre sur le document de suivi OMoD.

Exécution sur le chantier



Floculation

Application

La floculation sert à séparer l'huile et les corps solides, elle est mise en œuvre dans un bac de floculation et de sédimentation par le biais d'une installation de dosage d'un produit adéquat. On sépare ensuite les flocons de matières en suspens.

Remarques

Il est important pour la retenue des hydrocarbures que ceux-ci soient dans l'eau sous forme de grosses, moyennes ou petites gouttes et non sous la forme d'un mélange eau-huile (émulsion ou dispersion).

Lors de la réalisation d'une installation de floculation, il est important d'observer les points suivants:

- Localisation de l'installation (accessibilité, sécurité au travail)
- Lieu fermé pour le stockage des produits et des équipements de mesures et surveillance
- Volume suffisant, éventuellement plusieurs bassins de décantation
- Transport et élimination des déchets spéciaux : les boues de floculation alcalines doivent être éliminées comme déchets spéciaux selon les directives de l'OMoD (SIA 431 A2 53). N° Déchet spécial 170505 à mettre sur le document de suivi OMoD
- Tenir un journal de contrôle
- **Pour les produits chimiques, il faut toujours prévoir en plus des mesures de protection de l'environnement (transport, manutention et stockage de produits toxiques pour les eaux comme p.ex. des bacs de rétention pour les produits liquides) aussi les mesures de sécurité (emballage original, instruction et EPI) selon la fiche de données de sécurité**

Utilisation du floculant:

- Stockage correct des produits chimiques selon la fiche de données de sécurité
- Choisir le bon dosage, ne pas gaspiller
- **Le dimensionnement de l'installation se fait selon les instructions du fabricant.**

Exécution sur le chantier



Installation de lavage des roues

Application

Les installations de lavage des roues sont des moyens efficaces de réduction des poussières et de la saleté sur les routes. Les eaux de lavages des véhicules ne peuvent être déversées dans les canalisations d'eau claires qu'après un traitement adéquat. **L'infiltration et le déversement dans les eaux de surface sont interdits.**

Lors de la réalisation d'une installation de lavage des roues, il faut tenir compte des points suivants:

- Si possible toujours traiter les eaux et les réutiliser (recyclage)
- L'eau ne peut pas être infiltrée sur le côté, elle doit passer par un décanteur – déshuileur
- Les eaux de lavage des véhicules ne peuvent être éliminées vers la STEP qu'après un prétraitement spécial. Les directives de l'OFEV sur « le prétraitement et l'évacuation des eaux résiduelles provenant des établissements de la branche automobile » sont à considérer.
- Veiller à l'élimination correcte des boues

Exécution sur le chantier



L'élimination correcte des boues

Application

Les boues alcalines doivent être éliminées comme déchets spéciaux selon les directives de l'OMoD (SIA 431 A2 53). N° Déchet spécial 170505 à mettre sur le document de suivi OMoD, celui-ci doit être archivé 5 ans.

La vidange des bassins de décantation doit être faite par un transporteur déclaré à l'OFEV, suivant les directives OMoD ou par un repreneur reconnu en mesure de prendre sur place. Les documents de suivi des déchets spéciaux sont impérativement à classer avec la documentation du chantier.

Exécution sur le chantier



Revendeurs d'installations

PanGas SA www.pangas.ch

owipex www.owipex.ch

ENVIRO FALK AG www.abscheider.ch

ecolistec www.ecolistec.ch